

ACQUISITION D' ACTIONS DE GRÉ À GRÉ (Résolutions des administrateurs)

..... (Nom de la société)
RÉSOLUTIONS DES ADMINISTRATEURS
EN DATE DU

ACQUISITION D' ACTIONS DE GRÉ À GRÉ

..... (Nom de l'actionnaire) désire vendre à la Société (Nombre en lettres)
(...) (Nombre en chiffres) actions de catégorie «...» qu'il(elle) détient dans son capital-actions pour un prix
total de DOLLARS (... \$), soit DOLLARS (... \$) l'action;

La Société désire acquérir (Nombre en lettres) (...) (Nombre en chiffres) actions de
catégorie «...» que détient (Nom de l'actionnaire) dans son capital-actions au prix
susmentionné, sous réserve des conditions et modalités stipulées au Contrat de vente d'actions soumis aux
administrateurs pour fins d'examen;

La Société ne peut faire aucun paiement en vue d'acheter ou de racheter des actions s'il y a des motifs
raisonnables de croire qu'elle ne peut ou ne pourrait de ce fait acquitter son passif à échéance.

Il n'existe aucun empêchement d'ordre légal ou contractuel à l'acquisition desdites actions;

IL EST RÉSOLU:



www.edilex.com